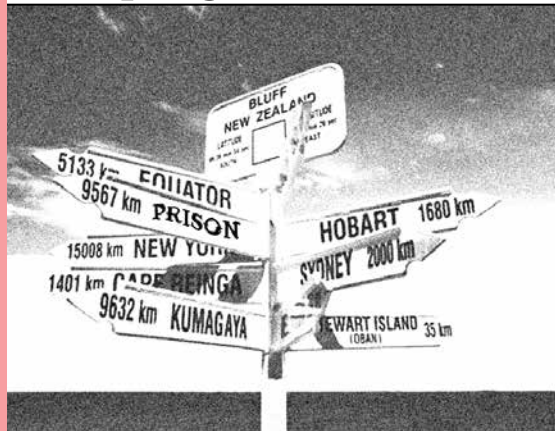


Drogue en voyage, les dangers

Quand on est en voyage, c'est le party tous les soirs. C'est correct, après tout la plupart du temps on travaille toute l'année pour se payer un voyage. Peu importe le type de voyage que l'on fait, on rencontre plein de monde, on essaie des choses que l'on ne ferait pas dans notre p'tite banlieue, on fait même des expériences que l'on ne ferait pas à la maison. Matante Cécille va à Cuba dans un tout inclus, boit des Rhum and Coke toute la journée pis s'envoie en l'air avec un danseur de merengue. Mononcle Gilles, lui, y vas faire un tour en République, pis cré-moi qu'y en profite, les pesos valent pas grand-chose pis les républicaines sont *cutes*. Pis le cousin Steve, il est pogné en prison aux States, y s'est fait pogné avec de la coke à la douane. Cousine Sarah, elle, on ne l'a plus revue depuis qu'elle est partie à Katmandou, il paraît qu'elle est pognée sur l'héro là-bas.

Tout ça pour vous dire que si vous partez sur la go en voyage, oubliez pas que le retour pourrait être pas mal moins plaisant si vous ne prenez pas quelques précautions durant votre séjour à l'étranger.

- N'oubliez pas de vous protéger en tout temps (les ITSS n'arrêtent pas à la frontière).
- Vérifiez les législations en matière de drogue (possession, vente, trafic) avant de consommer. Certains pays sont TRÈS sévères et cela vous évitera d'avoir de mauvaises surprises. De plus, certains policiers (bien sûr habillé en civil) peuvent vous tendre un piège en vous offrant de la drogue puis ils vous arrêteront et essaieront de vous soutirer de l'argent.
- Dans certains pays, l'héroïne ne coûte pas grand-chose (genre en Asie), mais n'oubliez pas que si vous partez sur une dérape et que vous commencez à être dépendant, ça coûte vraiment plus cher et la qualité est moindre ici, pensez-y...
- Certains pays musulmans interdisent la consommation d'alcool, respectez cet interdit car les conséquences peuvent parfois être graves. Même si vous avez acheté votre boisson à la boutique hors taxe de l'aéroport, cette interdiction reste en vigueur. Les douaniers iront jusqu'à sentir votre haleine et vous interdire l'accès au pays si vous êtes testé positif à l'alcool.



- Si vous possédez un certificat médical vous permettant la possession de marijuana pour des fins médicales, il ne vous permet pas d'entrer ou de sortir du pays avec du *weed*.
- Certains médicaments sont illégaux à l'étranger, et ce, même s'ils sont permis ici. Assurez-vous que tous vos médicaments sont légaux dans la destination que vous allez visiter. Si un de vos médicaments n'est pas permis, voyez avec votre médecin s'il peut le changer pour un autre qui serait permis là où vous allez.



- Si vous vous faites arrêter à l'extérieur du pays, essayez de consulter un agent consulaire canadien. Il pourra vous aider à communiquer avec votre famille ou vos amis, s'assurer que vos conditions de détention soient conformes avec la Convention de Vienne sur les conditions de détention et faire les efforts nécessaires

pour s'assurer que vous recevrez une alimentation adéquate. Il pourra aussi vous remettre lettres ou livres admissibles dans l'établissement fréquenté si les services postaux ne le permettent pas. Mais il ne pourra pas obtenir votre remise en liberté, ni verser une caution, ni donner un avis juridique, pas plus que de vous recommander un avocat (il peut vous donner une liste d'avocats parlant français ou anglais). Pour plus de détails, consultez le site

internet Voyage.qc.ca.

- Si tu veux amener des seringues stériles, informes-toi, dans certains pays un certificat médical peut te le permettre. Prévoies le coup, elles ne sont pas accessibles partout!

Si vous êtes comme moi, peu importe où vous irez en voyage, essayer le terroir local fera peut-être partie de votre expérience touristique, mais prenez garde! Pas de problèmes à prendre un Bordeaux en France, mais soyez plus vigilant en prenant un quart de poudre en Colombie ou une *puff* d'opium en Thaïlande. Comme ce sont des produits illégaux, il vous faudra fréquenter parfois des milieux louches et la pègre locale, alors amenez pas trop d'argent ni votre passeport (traînez-vous une photocopie), comme ça si vous vous faites voler ou croiser, vous ne perdrez pas tout. Comme Injekto le dirait : «Si vous consommez, toujours essayer une plus petite quantité que ce que vous êtes habitué de prendre.» ■

Bon Voyage!

Erik
INFOMAN À MONTRÉAL

ILLUSTRATIONS ©
radicalgraphics.org

Sources :

- [HTTP://VOYAGE.QC.CA/VOYAGER/SANTE-SECURITE/DROGUES/EMPRISONES-A-L-ETRANGER](http://VOYAGE.QC.CA/VOYAGER/SANTE-SECURITE/DROGUES/EMPRISONES-A-L-ETRANGER)